

FLASH INFO SUD

Le 23 mars 2016 a eu lieu la dernière réunion sur les négociations salariales 2016. Nous vous communiquons, à titre d'information, les propositions de la Direction Chronopost, à savoir :

<p>Revalorisation des premiers niveaux de la grille salariale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe A : passage de 1 458€ à 1 470€, • Classe B : passage de 1 480€ à 1 490€, • Classe E : passage de 2 173€ à 2 220€, • Classe C et D : AUCUNE REVALORISATION 	<p>Pour les catégories « Agents de maîtrise et Cadres » : augmentation individuelle (avec une enveloppe de 0,5% de la masse salariale).</p>
<p>Pour la catégorie « Ouvriers/Employés », une augmentation collective de 0,7 % si l'accord des NAO est signé par les organisations syndicales (à hauteur de 30% minimum). Mais s'il n'y a pas d'accord, une augmentation générale de 0,5% et une augmentation individuelle de 0,2% pour cette même catégorie.</p>	<p>Mesure en faveur des Cadres (hors commerciaux) : salaire de base fixé à l'embauche de 2 300€ brut x 13 (hors bonus et autres primes variables sur objectifs)</p>
	<p>Revalorisation de certaines primes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prime de nuit de 1,958€ brut par heure travaillée (de 21h00 à 6h00) passe à 2€ brut. • La prime de compensation de 0,489€ brut par heure travaillée passe à 0,50€ brut.
	<p>Journée de congé ancienneté : une journée de congé sera allouée au personnel ayant acquis au moins 24 ans d'ancienneté au sein de la société</p>

Fédération SUD PTT
 Section Sud Chronopost
 25/27, rue des Envierges
 75020 Paris

mail : sudptt@sudptt.fr
 site : www.sudptt.org/chronopost/

Délégué syndical central
 Eugène URBINO
 Tél : 06 67 33 60 82
 Fax : 01 44 62 12 34

Délégué syndical central suppléant
 Geoffroy ANDREJEWSKI
 Tél : 06 99 54 14 37
Représentant au CE
 Jean-Daniel BOUDAR